

## **LA TUTELLE DES URSULINES DE L'UNION ROMAINE EN LIEN AVEC LA TUTELLE DIOCESAINE DU FINISTÈRE**

**Pour Quimperlé (29)**, un chef d'établissement du second degré pour un collège et lycée général – technologique et professionnel sous tutelle méricienne appartenant à l'ensemble scolaire Notre Dame de Kerbertrand et un collège sous tutelle diocésaine appartenant à l'Ensemble scolaire Sainte Croix.

**L'ensemble scolaire Notre Dame de Kerbertrand** est membre du réseau des établissements de la tutelle des Ursulines de l'Union Romaine. Il comprend une école (300 élèves), un collège (550 élèves), un lycée général et technologique (260 élèves).

**Le groupe scolaire Sainte Croix** est sous tutelle diocésaine et comprend une école (165 élèves) et un collège (80 élèves)

Un protocole de pilotage des ensembles scolaires devra être travaillé et rédigé avec les tutelles afin d'organiser la coordination de l'ensemble scolaire.

Les établissements sont insérés dans l'Enseignement Catholique diocésain avec lequel ils dialoguent et travaillent en s'intégrant dans le Projet Éducatif Diocésain. Le chef d'établissement du premier degré est aussi en responsabilité des deux écoles. Il sera essentiel que le chef d'établissement fasse vivre de façon harmonieuse les deux structures situées sur la même ville mais portant des projets éducatifs qui leur sont propres. Le candidat recruté devra avoir à cœur de faire rayonner les deux ensembles scolaires en respectant leurs spécificités.

***Rémunération sur la base du statut du chef d'établissement de l'Enseignement Catholique.***

### **Profil recherché (liste non exhaustive) :**

Avoir de l'expérience en tant que chef d'établissement ou adjoint dans un ensemble scolaire

Avoir l'expérience d'un ensemble scolaire est fortement souhaité.

Être capable de collaborer en concertation régulière avec le chef d'établissements de l'école.

Être capable de faire vivre une animation pastorale dynamique au service des jeunes et de leur croissance.

Être capable de veiller à la cohérence éducative sur chaque site dans le respect des projets éducatifs propre à chacun.

Avoir des capacités de management collaboratif et le souci de déléguer au sein de son équipe.

Organiser son action en lien avec les conseils d'administration des OGEC

### **Limite de dépôt des candidatures : 15 mai 2025**

Envoyer dossier de candidature, comprenant CV, lettre de motivation et de candidature, à **M. Franck BOUZAT, délégué de tutelle**, par mail : [deleguedetutelle@mericiens.eu](mailto:deleguedetutelle@mericiens.eu) **en précisant en objet : « candidature Quimperlé »**